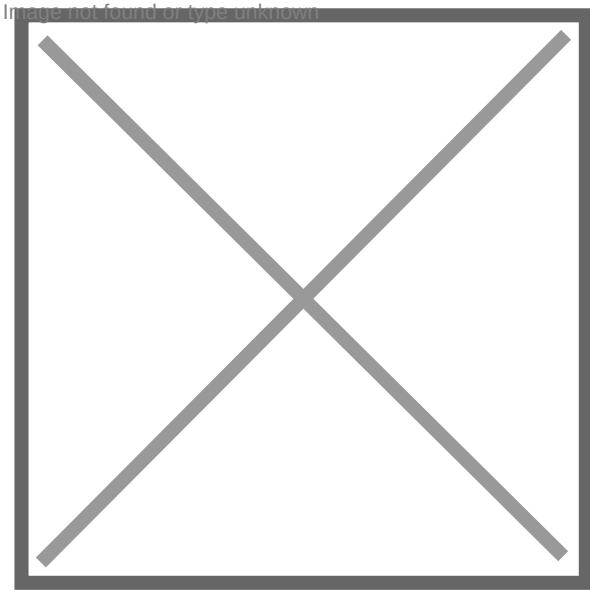




Qu'est ce que je risque ?

Par **Tapion**, le **27/04/2009** à **20:06**

Bonjour,

Je me permet de vous ecrire sur se forum qui reste anonyme . Bon voila , il ya 3 ans j'ai fait des attocuhement sexuel sur un mineur (donc agression sexuel) . A ce jours je suis suivit psychologiquement et sous controle judiscaire . j'ai cassier vierge .. j'ai 23 ans et je travail . depuis ses 3 ans j'ai beaucoup travailler sur moi et mon entourage . je n'est plus aucune pulsion ..

Donc je voudrais savoir a quoi m'entenir a mon audience du 23 juin 2009 . si je rsiquer de la prison si j'expliquer clairement mes actes au jury et disant que je regrette d'avoir fait sa et que je serais pret a tous pour réparé ..

donc qu'est ce que je risque au minimum et aussi au pire des cas ?

merci de me répondre car c'est important ..